

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mardi 20 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 12/09/2022

Date d'affichage : 26/09/2022

N° Délibération : 23-09-2022

Les membres du Conseil municipal dûment convoqués le 12 septembre 2022 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Ophélie COUZEREAU, Claire DACHICOURT ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : M. Jérémy DEVOS représenté par Gabriel LEFEVRE,
M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE,
M. Benoît PROYART non représenté,
M. Hervé PROYART non représenté,
Mme Barbara TOMPOUSKY non représentée.

DEL N°23-09-2022 : Columbariums

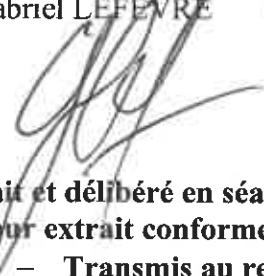
M. le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il ne reste plus qu'une place disponible dans les columbariums qui se trouvent au cimetière et qu'il est nécessaire d'en ajouter. Il présente un devis reçu par les Pompes funèbres DESPREZ de Moreuil qui est d'un montant de 8 725,00 € HT soit 10 470, 00 TTC pour la pose de deux columbariums.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis :

à l'unanimité (C. CATEL, O. COUZEREAU, C. DACHICOURT, F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, J. DEVOS représenté, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE).

et autorise M. le Maire à signer les documents concernant ce dossier.

Le secrétaire de séance
Gabriel LEFEVRE



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, Morisel, le 26 septembre 2022.

— Transmis au représentant de l'État et publié le : 26 septembre 2022